

L'EXCEPTIONNALISME SUD-AFRICAIN DANS LE CONTEXTE DE XÉNOPHOBIE MORCEAUX CHOISIS



HÉLÈNE MARINIS PASSTOORS *

« À l'ère de la démocratie, nous avons converti la haine de l'Afrique [propagée par l'apartheid] en une sorte d'exceptionnalisme chauviniste rudimentaire. C'est que nous sommes uniques. Notre histoire et notre société sont trop différentes pour permettre des comparaisons significatives. »¹

« La conception tenace et problématique d'un "exceptionnalisme" (l'idée que l'Afrique du Sud est historiquement différente des autres pays africains), un thème central de la période postapartheid qui trouve sa source dans un point de vue blanc sur l'histoire sudafricaine, a été critiquée dans des textes clés de la période postapartheid par Mahmood Mamdani et Achille Mbembe. »²

Les relations entre l'Afrique du Sud et les autres pays africains sont tendues. La grande déception africaine, voire le dégoût, à l'égard de l'attitude des Sud-Africains envers le continent est à la mesure de l'élan de solidarité, souvent très cher payée, d'Africains durant la lutte de libération sud-africaine, et de l'espérance à travers l'Afrique à la libération du pays de Nelson Mandela en 1994. Devant les violences répétées de Sudafricains pauvres contre d'autres Africains en guise de protestation sociale, qui révèlent en même temps la toile de fond

* LINGUISTE AFRICANISTE, CHERCHEUSE ASSOCIÉE AU CENTRE TRICONTINENTAL-CETRI, LOUVAIN-LA-NEUVE, BELGIQUE.

¹ Msimang, 2015.

² Joon-Hai Lee, 2006. Ces textes clés sont *Citoyen et Sujet*, de Mahmood Mamdani (traduit en français) et *De la Postcolonie*, d'Achille Mbembe.

afrophobe des élites et classes moyennes noires, des millions d'Africains se déchaînent sur les réseaux sociaux, des gouvernements africains montent au créneau et des personnalités tentent le dialogue avec leurs homologues et l'élite dirigeante sud-africains. Isolés de l'Afrique par les anciens maîtres blancs et fixés sur leur avance économique, les Sud-Africains, y compris les intellectuels, n'ont manifestement pas remis en question le credo d'exceptionnalité ancré dans la vue blanche de leur histoire particulière. Un exceptionnalisme qui ferait de la position du pays en Afrique un genre d'accident géographique et explique les symptômes d'un isolationnisme, le plus souvent inconscient, qu'on rencontre un peu partout dans la population.

Parmi les Africains qui entament le dialogue, plusieurs ont remarqué que la haine de l'Autre n'est presque toujours que la haine de soi-même. Il s'agirait moins d'un problème d'éthique que d'empreinte tenace, généralisée et surtout non reconnue de colonisation des esprits. Aussi, il ne suffit pas d'évoquer l'inégalité et la misère ou aussi des séquelles d'oppressions extrêmes et de souffrances infligées par l'apartheid. Il faut déconstruire l'idée d'exceptionnalité et démystifier l'idée tordue de l'Afrique « au-delà de la rivière Limpopo » avec laquelle les Sud-Africains n'auraient rien, ou si peu, en commun. Au contraire, des études comparées démontrent que l'Afrique du Sud a eu en commun avec d'autres le caractère colonial d'un État bifide, de gouvernance à la fois directs et indirects, et le vécu des sujets « indigènes » sous un tel régime. En outre, il faudra examiner quels choix de l'État démocratique postcolonial sont susceptibles d'entrer en jeu dans la persistance de relations ou de structures de l'apartheid et dans des symptômes aussi forts que la xénophobie violente dans la couche la plus déshéritée de la population.

Cet essai prend comme point de départ le XIX^e siècle dans la colonie « mère » du Cap, entre l'abolition de l'esclavage et la découverte des richesses minières, quand d'autres voies semblaient encore possibles. Là germaient les idées et commence l'histoire de la résistance du XX^e siècle contre l'État de la minorité blanche unie, créée en 1910 autour d'un projet de ségrégation et de main-d'œuvre migratoire au service de l'économie minière. Cet État sud-africain a d'abord le statut de dominion de la Couronne britannique et devient une république sous l'apartheid en 1961. Du fait de cette indépendance, la minorité au pouvoir adopte une posture postcoloniale et se veut État-nation, un développement

qui s'inscrirait dans l'exceptionnalité historique depuis l'arrivée des premiers colons au Cap au XVII^e siècle.

Or, pour la grande majorité racialisée et ségréguée, l'emprise coloniale par la minorité blanche continue et empire même considérablement au cours du XX^e siècle. La structure de l'État « Registre » de Milner avec l'infâme système des *pass* fournit la base de la ségrégation institutionnelle de la migration ouvrière depuis des réserves « indigènes » et le contrôle quasi total des sujets africains. Mahmood Mamdani explique la « politique indigène » idéale selon Jan Smuts afin de limiter l'urbanisation et sa « désafricanisation » des sujets africains. À partir de 1948 l'apartheid poussera la division de la majorité « indigène » jusqu'à l'ethno-ségrégation : la politique des bantoustans balkanisés sur 13 % des terres. Les analyses sud-africanistes, marxiste ou autres, s'inscrivaient dans la vue d'exceptionnalité en prenant surtout en compte l'économie politique du travail et l'exploitation, en ignorant la pertinence de travaux faits ailleurs en Afrique sur la gouvernance coloniale. Si le fantasme d'appartenance à l'Europe a parfois quelque chose de comique, les analyses des violences xénophobes montrent un manque inquiétant de décolonisation ainsi que le mal que peuvent faire l'État-nation et la citoyenneté nativiste, le néolibéralisme – choisi ou imposé – et même le discours démobilisant des droits humains. Ce dernier ayant remplacé le discours de la lutte et relégué au statut de victimes et ayants droit ceux qui étaient les acteurs de leur libération et leur émancipation. Car plutôt que d'incidents comme on en a également vus ailleurs dans la phase postcoloniale³, il s'agit de montées de violence répétées depuis les années 1990 qui commencent même à faire craindre une potentielle descente vers le nettoyage ethnique, d'autant plus qu'elle concerne également des Sud-africains venus d'autres lieux ou d'aspect physique « différent » – plus noir, par exemple – par rapport à ce que l'on considère comme la norme sud-africaine.

Tout cela pose beaucoup de questions bien au-delà du cas sud-africain. Il faut noter aussi que, bien qu'en Afrique du Sud il ne manque pas d'intellectuels et d'académies, ces débats ont été initiés dans le pays – non sans peine – par des « pointures » africaines venues d'ailleurs : Mamdani d'Ouganda et Mbembe

³ Voir Fanon F., *Les Damnés de la Terre*, 2011 (1961), p. 549.

du Cameroun. Depuis lors, ces échanges souvent passionnés mobilisent des chercheurs de la postcolonie d'Afrique et ailleurs.

Résistances à la conquête coloniale : le XIX^e siècle troublé

La Colonie « mère » du Cap

188

Au milieu du XIX^e siècle, deux siècles après l'implantation des Hollandais, la colonie « mère » libérale du Cap, la plus ancienne des quatre colonies de l'époque, obtenait son autonomie en tant que Colonie de la Couronne britannique. Son territoire occupait les actuelles provinces du Cap du Nord, de l'Ouest et de l'Est, le long de toute la côte sud du pays. Dans la région de la cité du Cap, la population comprenait des Blancs, britanniques et boers (Afrikaners) et des « gens de couleur », à savoir les esclaves émancipés en 1833, des travailleurs Khoisan descendants des habitants originaires et des personnes issues de divers métissages. À l'intérieur se trouvait la terre ancestrale des Xhosas, qui étaient depuis des décennies en guerre contre les invasions de colons britanniques, et des milliers de Boers, partis du Cap en 1835 en quête d'indépendance. C'est peu dire que les temps étaient troublés. Les Xhosas étaient excédés par les guerres « de frontière » qui se succédaient et qui impliquaient la levée de dizaines de milliers de guerriers. En dehors même des épisodes guerriers, ils avaient à subir vols et confiscations de bétail, pillages, massacres et destructions – un terrain fertile pour des prophéties rédemptrices et des actes de désespoir⁴.

Aussi, afin de promouvoir la paix et l'harmonie sociale, la nouvelle Constitution de 1854 se voulait libérale, avec des droits civils pour tous sans discrimination raciale, d'illettrisme ou autre. Tous les hommes possédaient le droit de vote, avec une qualification censitaire initialement à la portée de pratiquement tous, les terres « traditionnelles » de l'intérieur comptant également comme propriété qualifiante. Cependant, à mesure que davantage d'Africains s'enregistraient comme électeurs, suite aux campagnes dans les zones rurales menées par des Africains éduqués par les

⁴ Voir le drame du Xhosa Cattle Killing sur la prophétie d'une jeune fille Nongqawuse. Yani, 2019 ; Peires, 1989.

missionnaires, les Blancs entrevirent la possibilité d'une majorité d'élus africains au Parlement et la qualification fut rehaussée. Ils n'avaient pas vraiment prévu que des paysans africains comprennent les enjeux des Lumières.

La découverte de diamants en 1866 le long de la frontière nord-ouest et de gisements d'or dans le Witwatersrand, montagnes situées dans la République agricole boer du Transvaal, mettront fin à un accommodement ténu entre « *Brits* » et *Boers*. L'appât du gain des capitalistes britanniques mena à deux guerres anglo-boer et en 1910 la colonie du Cap, celle de Natal et les éphémères ex-républiques boers furent réunies dans l'Union de l'Afrique du Sud, dominion de la Couronne britannique. C'est alors que les Africains du Cap perdirent le droit de vote, tandis que les « gens de couleur » virent leurs droits civils rognés, jusqu'à les perdre complètement dans les années 1950 sous l'apartheid.

Or, la colonie du Cap avait, depuis le début du XIX^e siècle, vu la formation d'une élite africaine, à travers l'installation par des missionnaires d'écoles de bon niveau pour filles et garçons sans distinction de race. Parmi ces établissements, le fameux Lovedale Missionary Institute, qui comptait parmi ses anciens élèves Steve Biko, et à partir de 1916, l'université de Fort Hare, fréquentée, entre autres futurs dirigeants de la région, par Nelson Mandela, Oliver Tambo, Chris Hani, Desmond Tutu, Robert Sobukwe, mais aussi Kenneth Kaunda de Zambie, Julius Nyerere de Tanzanie et Robert Mugabe du Zimbabwe. Ce n'est pas un hasard si l'hymne officiel adopté par l'ANC en 1923 (devenu hymne national) – *Nkosi Sikelel'i Afrika* (Que Dieu bénisse l'Afrique) – sera la mélodie des hymnes nationaux de Tanzanie, Zambie, Zimbabwe et Namibie après leur indépendance.

Il faut noter que les étudiants étaient essentiellement issus des zones rurales. Car, à l'ouest, autour de la cité du Cap, l'économie avait reposé sur la force de travail esclave (jusque 1833), puis sur la main-d'œuvre de l'ensemble des « gens de couleur ». La grande majorité des Africains Xhosa habitait à l'intérieur et se dévouait à l'agriculture et au commerce. Vu les troubles et l'emprise coloniale toujours plus forte, un esprit de résistance à la colonisation s'est rapidement développé dans ces institutions d'éducation. Dans un premier temps, la cible était les institutions du Cap même, à travers la revendication de l'augmentation de la représentation africaine au Parlement et la mobilisation des Africains pour l'exercice de leur droit de vote.

Premier mouvement de libération africain du continent, le Congrès national africain (ANC) fut fondé en 1912, soit deux ans après l'établissement de l'Union, par des membres de cette élite africaine. Il s'agissait de s'opposer à l'État oppresseur en voie de constitution sous la houlette de Lord Milner, et notamment à la loi agraire entérinant la spoliation de 93 % des terres des Africains. À Fort Hare, l'activisme politique fut interdit et réprimé. La plupart des futurs grands politiciens, dont Mandela, ont été renvoyés de Fort Hare – une politique plutôt contre-productive puisque c'est ce qui les a amenés à rejoindre les centres urbains et inscrire leur activisme à l'échelle nationale.

Cette histoire de la colonie du Cap est-elle exceptionnelle dans l'Afrique coloniale ? En un sens, le suffrage non raciale a effectivement constitué une expérience unique dans cet espace. De même, l'autonomie et la constitution coloniale non-raciale qu'a connues le Cap de 1854 à 1910 furent apparemment une première en Afrique. La formation d'élites africaines n'était par contre pas si exceptionnelle : Fourah Bay College, à Freetown, fut fondé en 1827 et a formé une longue lignée d'éminents Africains. Mais pour l'histoire de l'Afrique du Sud et de la région, la formation d'élites africaines ayant la double expérience des droits civils et de la résistance acharnée du peuple Xhosa allait avoir une importance indéniable.

Jusqu'à la génération née après les années 1940, la plupart des dirigeants des mouvements de libération d'Afrique du Sud étaient issus de cette élite formée au Cap. Ce n'est pas un hasard si la revendication première de l'ANC était « une personne, un vote », soit le suffrage universel dans une démocratie non-raciale. Pour le Mouvement de conscience noire de Steve Biko, les Noirs en lutte comprenaient tous les racisés opprimés : Africains, « gens de couleur » et Indiens. Isaac Bangani Tabata, la figure centrale du Non European Unity Movement trotskiste, l'autre mouvement d'opposition non raciale, organisation éphémère, mais aux idées influentes, était également un ancien élève de Lovedale et Fort Hare. Par contre, dans l'idéologie « africaniste » de Robert Sobukwe, fondateur du Congrès panafricain (PAC), l'Afrique était « pour les Africains ».

Sagesse et uBuntu : le roi Moshoeshoe des Sotho

Une autre personnalité de grande influence marqua ce siècle troublé : le roi Moshoeshoe (1776-1870) du royaume des Sotho.

Moshoeshoe unifia la nation Sotho en attirant des groupes et des clans éparpillés et souvent fugitifs sous son pouvoir centralisé et capable de résister aux multiples agresseurs de l'époque : Zoulous, Boers, Britanniques. Homme de sagesse et diplomate, il a été forcé de lâcher aux Boers les terres ancestrales fertiles des Sotho, dans l'actuelle province de l'État libre (*Free State*), mais a pu négocier la préservation de l'autonomie de son peuple dans les frontières du Lesotho en acceptant le statut de protectorat britannique⁵.

Nelson Mandela a rendu hommage à l'héritage du roi Moshoeshoe par son appel *urbi et orbi* à faire régner la philosophie d'uBuntu dans la vie sociale et politique. À mesure que chercheurs et écrivains approfondissent et diffusent la connaissance de l'histoire de son règne, fondé sur les principes socio-éthiques de l'uBuntu (ou Botho) au niveau de l'État, le roi Moshoeshoe et son peuple Sotho occupent la place qui leur revient dans la mémoire des Sud-Africains⁶.

Gandhi et la dernière révolte armée de Bhambatha

191

À l'aube du xx^e siècle, deux histoires exceptionnelles se sont rencontrées sur un champ de bataille pour inaugurer l'ère de la longue lutte de libération : celle de Gandhi et de l'intrépide Bhambatha.

Face à des indigènes, les Zoulous, hostiles, les colons britanniques du Natal eurent recours dans les années 1860 à l'*engagisme* – un système abusif d'engagement sous contrat (*indenture*) qui prit le relais de l'esclavage – pour importer 150 000 ouvriers indiens dans leurs plantations de canne à sucre. En 1894, Mahatma Gandhi, alors jeune avocat séjournant en Afrique du Sud, fonda le Congrès indien, frère aîné de l'ANC. Les deux mouvements s'allieront dans les années 1950⁷.

⁵ Mofua, 2015 ; Krog, 2010.

⁶ Dans un remarquable geste de reconnaissance de la lutte commune, tous les travailleurs du Lesotho résidant en Afrique du Sud ont été invités à voter aux premières élections démocratiques de 1994. Ce privilège, en principe réservé aux seuls citoyens, n'a été accordé à aucune autre nationalité.

⁷ Vahed, 2014.

Toujours au Natal, après l'annexion du « Zululand », les Britanniques imposèrent une taxe élevée aux indigènes (*poll tax*)⁸. En 1906, la révolte armée du chef zoulou Bhambatha kaMancinza contre cette taxe fut sauvagement écrasée. Sa répression causera des milliers de morts parmi les Zoulous. Haut fait dans les annales de la lutte anticoloniale, cette révolte sera la dernière résistance armée avant l'année 1961 et l'ouverture d'une nouvelle ère coloniale⁹.

Mandela écrit que Gandhi, jusqu'alors « un patriote britannique passionné », a connu son « réveil » lorsqu'il fut témoin de l'extrême violence britannique contre les Zoulous de Bhambatha. « Il a décidé, sur ce champ de bataille, de se débarrasser de tout attachement matériel et de se dévouer... à l'élimination de la violence et au service de l'humanité. La vue des Zoulous blessés et fouettés, abandonnés sans merci par leurs persécuteurs britanniques, l'a tellement horrifié qu'il a fait une métamorphose complète de son admiration pour toute chose britannique vers la célébration de l'indigène et l'ethnique ». La non-violence de Gandhi a profondément inspiré l'ANC et ses formes de lutte. Mandela poursuit : « Gandhi est demeuré fidèle à la non-violence. J'ai suivi la stratégie gandhienne aussi longtemps que je pouvais, mais nous sommes arrivés à un point dans notre lutte où il n'était plus possible de riposter à la force brute de l'opresseur par la seule résistance passive... Alors j'ai déclaré [en 1962 devant le Mouvement panafricain] : "La force est le seul langage que les impérialistes sont capables d'entendre et aucun pays n'est devenu libre sans recourir à une forme de violence". »¹⁰ La lutte armée de l'ANC a débuté en 1961, après près de 50 ans de protestation non violente et des grandes campagnes de résistance passive n'ayant pas donné de résultat¹¹.

⁸ La *poll tax* substituait à la taxe par case une taxe d'une livre sterling par homme de plus de 18 ans, dans un contexte de grave crise économique. Une livre de 1900 équivalait à 128 livres sterling aujourd'hui. L'objectif de la taxe était de contraindre les Zoulous à accepter un contrat de travail dans les mines. Cette nouvelle taxe, qui a durablement appauvri les Africains ruraux, donne la mesure des abus qu'ils ont endurés au bénéfice des magnats des mines.

⁹ Thompson, 2008.

¹⁰ Desai, 2015 ; Mandela, 2000.

¹¹ Pour le nord, il faut mentionner les résistances aux colons boers du roi Mkhadado des Venda, redoutable guerrier avec ses bataillons ; des Tsongas, plutôt artistes de

L'enfer de l'État Milner des *pass* et la « désafricanisation » urbaine malgré tout

Lord Milner et la conformation du nouvel État : le pouvoir du registre

L'historien Keith Breckenridge veut voir les origines de l'exceptionnalité sud-africaine dans la formation de l'État moderne par Lord Alfred Milner, « l'apôtre de l'Empire britannique du *xx^e* siècle ». La lecture de cette recherche remarquable dévoilant les racines du « pouvoir de l'écrit » despotique sur les sujets africains donne froid dans le dos¹².

Il n'est pas étonnant de lire que Milner, gouverneur de la colonie du Cap et haut-commissaire lors de la seconde guerre des Boers (1899-1902), a inventé le concept militaire de « possession totale » pour en finir avec les guérilleros boers qui, malgré leur infériorité numérique, n'avaient nulle intention de se rendre. L'idée de Milner était de constituer une toile de petits postes de garde, des *blockhouses*, liés entre eux par de solides fils de fer. Les Anglais occupaient de cette manière tout le terrain et, surtout la nuit, les commandos boers à cheval s'emmêlaient dans les fils. Cette méthode précipita la fin des guerres anglo-boer¹³.

Milner se mit donc à ébaucher un canevas d'État moderne sur ce modèle, avec des registres reliés entre eux, comme les *blockhouses*, par des références croisées. En quelques mois, il établit une administration civile pour toute la population africaine du Transvaal, dans laquelle, dit Breckenridge, « les travailleurs noirs se retrouvaient piégés dans une toile documentaire conçue pour contrôler leur identité, leurs mouvements et leur comportement ». Dans ce système, pensé en premier lieu pour assurer le recrutement et combattre les désertions des mineurs africains, toutes les données se trouvaient encodées dans le numéro du *pass* : race, ethnique, état civil, empreintes digitales, paiement de taxes, contrat de travail,

193

l'esquive ; des Ndebele de Mzilikazi en alliance avec les Pedi ; et les groupes Tswana qui occupaient des terres fertiles particulièrement convoitées par les Boers.

¹² Breckenridge, 2004.

¹³ La combinaison de cette nouveauté stratégique avec la pratique de la terre brûlée et les infâmes camps de concentration – autre invention britannique de ces guerres – pour les familles boers (et d'autres pour leurs auxiliaires africains), scella la défaite et la fin des républiques boers.

mouvements, évaluation par l'employeur, désertions, tout. On appelait l'ouvrier par son numéro, dont il ignorait le codage. Toute entorse aux lois du *pass* était repérée et passable d'emprisonnement avec travaux forcés¹⁴.

Dans ce système diabolique – à propos duquel Max Weber aurait remarqué la relation intime entre capitalisme et bureaucratie –, « La véritable machine d'État, la base de son pouvoir et les effets de sa gouvernance étaient agencés en ville, et plus précisément sur l'arc de 40 miles du district des mines d'or du Witwatersrand ». Pourtant, l'auteur souligne que « c'est une erreur de voir ce recours au gouvernement indirect dans l'intérieur du pays comme la caractéristique essentielle de l'État sud-africain »¹⁵.

Selon Mamdani, chaque État colonial était « une formation historique. Néanmoins, partout sa structure avait des caractéristiques communes fondamentales ». C'est là le résultat du fait que, partout en Afrique, l'introduction du gouvernement direct butait sur les coûts énormes et la force nécessaire pour assurer par voie directe la domination de la majorité indigène par la minorité blanche. À mesure que le système Milner était mis en œuvre, avec, dans les réserves, des auxiliaires africains mal payés pour assurer la gouvernance quotidienne, on se rendit compte qu'il serait trop coûteux de ne pas utiliser le pouvoir des chefs traditionnels. Ce problème s'était déjà posé auparavant dans le grand réservoir de main-d'œuvre du Cap oriental (le futur Transkei)¹⁶.

Ailleurs, Mamdani met l'accent sur le gouvernement indirect en tant que mécanisme d'incorporation des indigènes dans le système colonial maintenant l'exclusion raciale. Incorporation et non marginalisation. C'est bien cela la main-d'œuvre migratoire. En Afrique du Sud comme ailleurs, le mode colonial de gouvernement indirect impliquait le despotisme direct dans l'Afrique urbaine et le despotisme décentralisé dans les zones rurales¹⁷.

¹⁴ L'usage du *pass* remonte au XVIII^e siècle, dans la colonie du Cap, où il servait à contrôler les mouvements des esclaves. Sous l'apartheid il a reçu les noms de *Reference Book* et *Book of Life*, ce dernier particulièrement cynique.

¹⁵ Breckenridge, 2004, p. 9-15. Breckenridge cite Max Weber : « Capitalism and bureaucracy have found each other and belong intimately together ». Max Weber, *Economy and Society*, Edited by Guenter Roth and Claus Wittich, New York, Bedminster Press, 1968, 1395, n° 4.

¹⁶ Breckenridge, 2004 ; Mamdani, 2004 (1996).

¹⁷ Mamdani, 2012.

Le « *Registre Milner* » est resté la base de l'État, et surtout du vécu des Africains, jusqu'à l'abolition du *pass* en 1986. Vu qu'il participe de la logique de gouvernance coloniale partout en Afrique, il est difficile de suivre Breckenridge quand il y voit « les origines de l'exceptionnalité sudafricaine ».

**La politique indigène « idéale » selon Jan Smuts.
Et voilà l'apartheid.**

« Les Africains, affirmait le général boer Jan Smuts¹⁸ en 1929 devant un parterre d'intellectuels à l'université d'Oxford, étaient une race si unique que rien ne serait pire pour l'Afrique que l'application d'une politique » qui « dé(s) africaniserait l'Africain et le transformerait ou en une bête féroce ou en un pseudo-européen ». Smuts défendait une « nouvelle politique coloniale : l'Empire britannique... favorise le développement le plus complet et le plus libre de chacune de ses populations selon leurs propres caractéristiques. »¹⁹

Pour préserver les institutions indigènes tout en assurant la demande en main-d'œuvre d'une économie en croissance, il fallait instituer la migration de travail car, selon Smuts : « tant que la résidence familiale indigène ne se situe pas là où sont les Blancs, mais dans une zone spécifique, l'organisation indigène ne sera pas affectée concrètement ». Si la migration de la famille est autorisée, elle « se termine avec l'indigène urbanisé et détribalisé... Ce n'est pas l'emploi de mâles indigènes qui provoque le désordre, mais l'abandon de la résidence tribale par les femmes et les enfants indigènes ». Il faut interdire « autant que faire se peut, l'arrachement de l'indigène de ses relations tribales et appliquer... le système de ségrégation qui conserve des institutions indigènes séparées ».

Mamdani : « En termes simples, l'inconvénient de la ségrégation territoriale, c'est qu'elle rend la domination raciale instable : au fur et à mesure que l'économie se développe, elle dépend de plus en plus des "indigènes urbanisés et détribalisés". Et comme il se doit, les bénéficiaires de la colonisation apparaissent

¹⁸ Jan Smuts était alors *leader* de l'opposition en Afrique du Sud. Il était fort apprécié en Occident en ses trois qualités d'homme d'État libéral internationaliste, de philosophe du holisme et de chef de guerre dans le cadre de trois guerres – la deuxième guerre anglo-boer (côté Boers) et les deux guerres mondiales (côté britannique).

¹⁹ Mamdani, 2004 (1996), p. 15.

comme une minorité étrangère et ses victimes comme une majorité indigène. La seule façon de stabiliser la domination raciale (la ségrégation territoriale) consistait à l'enraciner dans un système de pluralisme ethnique (la ségrégation institutionnelle) conforté politiquement de telle manière que personne, ni les victimes, ni les bénéficiaires, n'apparaisse comme une minorité. »²⁰

Smuts regrettait qu'en Afrique du Sud il soit « trop tard » pour cette politique indigène idéale, l'économie semi-industrialisée en expansion continuant à attirer dans les centres urbains une main-d'œuvre africaine qualifiée salariée, ainsi qu'un nombre réduit de classes moyennes africaines. Du temps de Smuts, l'État freinera comme il peut cette évolution. Les ouvriers migrants, qui demeuraient en principe des sujets gouvernés par les autorités de leurs réserves d'origine, lieu de résidence obligée de leurs familles, devaient donc rester préservés de la « désafricanisation » décriée par Smuts. Pour la durée de leurs contrats, ils étaient hébergés dans des *mine compounds* – genre de logements-ghettos sur les concessions des mines – ou dans des enceintes unisexes isolées, appelées *hostels* dans des *townships*. Dans un cas comme dans l'autre, ils se retrouvaient entassés et séparés selon leur ethnie et leur nationalité. En réalité, un nombre croissant de ces travailleurs supposés migrants s'installaient avec leurs familles dans des bidonvilles illégaux – toujours précaires et exposés à des évictions brutales –, où ils étaient rejoints par un nombre grandissant de réfugiés économiques du monde rural. C'étaient les *squatters*, la couche inférieure de la classe ouvrière africaine urbaine, prédestinée à l'économie informelle, qui champignonnaient autour des villes.

Selon la théorie marxiste du « colonialisme d'un type spécial » adoptée par l'ANC dans les années 1960, la politique de main-d'œuvre migratoire reposait sur l'idée de faire payer l'économie rurale de subsistance pour la reproduction de main-d'œuvre à bon marché et de la faire ainsi subventionner l'économie capitaliste. Ainsi le rôle des réserves « indigènes » était celui de réservoirs de main-d'œuvre à bon marché. Le principal théoricien, Harold Wolpe, se rendit cependant assez rapidement compte que lors de l'adoption de l'apartheid, en 1948, la production paysanne de subsistance s'était déjà effondrée. En premier lieu du fait du manque de terre, malgré

²⁰ Mamdani, 2004 (1996), p. 16-18.

l'augmentation de la superficie des terres réservées aux Africains, passée de 7 % du territoire national en 1913 à 13 % en 1937. Mais aussi et surtout parce que les mineurs migrants gagnaient à peine de quoi payer leurs taxes – qui alimentaient considérablement les caisses de l'État²¹. Il ne leur restait pas de quoi accumuler par le bas pour le développement de leur ethnie. Cet effondrement de l'économie rurale sera durable et constituera la cause de l'exode des paysans vers les bidonvilles urbains.

Après la Seconde Guerre mondiale, face au nouvel élan d'opposition aux lois des *pass*, Jan Smuts comprit que des réformes étaient nécessaires. Mais pas celles du programme d'apartheid de ses adversaires aux élections de 1948, visant foncièrement le retour forcé à la condition « indigène » qu'il préconisait pour les autres « jeunes colonies » en 1929. Smuts : « L'idée que tous les indigènes doivent être ôtés [de la ville] et confinés dans leurs propres *kraals*, c'est la plus grande absurdité que j'aie jamais entendue. »²² Smuts perdit les élections et, absurdité ou pas, c'est bien cette idée que l'apartheid s'entêta à appliquer durant les cinquante années suivantes, sans grand succès, à travers sa politique des bantoustans.

197

L'exceptionnalisme

La notion d'exceptionnalité chez les Sud-Africanistes : l'empereur est nu !

Mahmood Mamdani estime que « la notion d'exceptionnalité sud-africaine est tellement présente et forte dans les études sud-africanistes qu'elle est devenue un véritable préjugé ». Le débat est difficile. Mamdani a l'impression d'être l'enfant qui remarque que l'empereur est nu...

L'orientation première de la littérature sud-africaine sur le sujet, largement économiciste, « insiste sur l'interface rural-urbain », la prolétarianisation et la diminution irréversible des zones rurales. L'exceptionnalité résiderait dans « les niveaux d'industrialisation et de prolétarianisation, le seul aspect du travail, et masque le caractère colonial de l'expérience sud-africaine. » Or, dans un État Janus à deux visages comme l'Afrique du Sud coloniale – à gouvernement

²¹ Breckenridge, 2004, p. 19.

²² South African History online. General Jan Christiaan Smuts, <www.sahistory.org.za/people/general-jan-christiaan-smuts>.

direct dans les centres urbains semi-industrialisés et indirect/ ethnique dans les zones rurales –, l'État fera tout pour empêcher que la résistance urbaine joigne spontanément « ce que les tendances socio-économiques avaient tendance à rapprocher », à savoir les groupes ruraux. Et pour empêcher que les ethnies se rapprochent entre elles. D'où la nécessité de toujours plus de force pour les tenir séparées à tout prix. Or, c'est bien cela également l'expérience africaine ordinaire ailleurs en Afrique. C'est donc la forme de l'État « bifide » qui est en jeu, plutôt que l'économie politique²³.

L'apartheid va accentuer à l'extrême la logique consistant à isoler le rural de l'urbain et les ethnies entre elles, tout en maintenant le système de migration ouvrière. Aux institutions « traditionnelles » dans les Bantoustans, il fait miroiter l'autonomie, puis une indépendance factice, tandis que la gouvernance des centres urbains et industriels ainsi que les registres relèvent toujours du pouvoir central. Bref, bien qu'unique et extrême, l'apartheid demeure un État bifide réformé avec une logique coloniale inchangée.

198

Le fantasme de l'appartenance à l'Europe

Ceci remet en question l'idée d'un exceptionnalisme sud-africain mais n'explique pas pourquoi les Sud-Africains, toutes classes et couleurs confondues, cultivent cette image et paraissent en déduire qu'ils font partie du monde occidental plutôt que de l'Afrique « au nord de la rivière Limpopo ».

Selon Sisonke Msimang, écrivaine : « L'État sud-africain a toujours beaucoup investi dans la construction d'une image de lui-même comme île de moralité et d'ordre au milieu d'un bourbier noir. L'idée suivant laquelle l'Afrique du Sud est un cas à part en Afrique est profondément ancrée dans la psyché héritée par les Sud-Africains en 1994. »

À qui le pays se mesure-t-il alors ? Écoutons la *Commission de Vérité* dans son rapport final. « Au milieu des années 1980, la justice [sous l'apartheid] ... participait volontairement à produire le taux de condamnations à la peine capitale le plus élevé *dans le monde occidental* » [Souligné par l'auteure]²⁴. Cela est redit dans

²³ Mamdani, 2004 (1996), p. 44-46.

²⁴ « Truth and Reconciliation Commission », *Findings*, vol. 4, p. 103 et vol. 5, p. 254.

le volume suivant. Il s'agit sans doute de lapsus, mais oh combien éloquentes !

Pour Titus Mafolo, intellectuel, fondateur en 2006 du décrié « Native Club », il n'est nullement question de lapsus : « Bien que nous soyons des Africains, beaucoup de Sud-Africains semblent avoir une crise d'identité. Dans nos vêtements, notre musique, notre cuisine, nos modèles de comportement et nos points de référence, nous ressemblons à des clones d'Américains ou d'Européens. »²⁵

Sisonke Msimang explique : « J'ai grandi en exil. C'est-à-dire, dans l'Afrique qui n'est pas l'Afrique du Sud, dans ce lieu de fantasmes et de cauchemars qui existe au-delà du Limpopo. Quand je suis arrivée au pays pour la première fois, au milieu des années 1990, on me demandait d'où j'étais. J'expliquais que j'étais née de parents sud-africains en dehors du pays et que j'avais vécu en Zambie et au Kenya... "Oh". Puis se manifestait une sorte de fascination horrifiée : "alors tu as grandi en Afrique ? Désolé." »

« Cette idée tordue de l'Afrique était au cœur même de la représentation que l'Afrique du Sud avait d'elle-même. De même que la blancheur ne signifie rien tant qu'elle n'est pas mise face à la noirceur et la sauvagerie, l'Afrique du Sud compte lourdement sur la construction de l'Afrique comme un lieu de dysfonctionnement, chaos et violence afin de se définir elle-même comme fonctionnelle, ordonnée, efficace et civilisée. Aussi l'État de l'apartheid s'efforçait de garder ses frontières fermées. L'idée des sauvages s'amassant au seuil du pays servait d'épouvantail pratique. Aux Blancs, on disait que si on laissait les voisins noirs entrer au pays, ils s'uniraient sûrement avec la population indigène pour couper la gorge des Blancs. En revanche, aux Noirs on racontait que les Africains au-delà des frontières vivaient comme des animaux, qu'ils étaient dominés par des despotes et gouvernés par la magie noire. À la fin de l'apartheid, la peur du vaudou coupeur de gorges aurait dû s'évanouir. En apparence, en effet, la peur d'« Afrique » s'est estompée et a été remplacée par le langage de l'investissement. Le capital sud-africain « s'est ouvert » au reste du continent... Les nouveaux dirigeants ne s'attendaient pas à ce que la xénophobie

²⁵ Ndlovu-Gatshehi, 2009.

soit si solidement ancrée dans l'âme du pays, que ce serait un des rares phénomènes qui unirait Noirs et Blancs. »²⁶

Le jour de la naissance de la nation sud-africaine, lors de l'adoption solennelle de la nouvelle Constitution en 1996, Thabo Mbeki, alors toujours vice-président, tint son discours historique « *I am an African* ». « Mon esprit et ma connaissance de soi se sont formés dans les victoires qui sont autant de bijoux de notre couronne africaine, les victoires gagnées d'Isandhlwana à Khartoum, en tant qu'Éthiopiens, qu'Ashantis du Ghana, que Berbères du désert. Je suis né des peuples du continent d'Afrique. La douleur du conflit violent des peuples du Liberia, de Somalie, du Soudan, du Burundi et d'Algérie, c'est une douleur que je porte également. Je suis un Africain ! » Discours qui a ravi les uns, étonné la plupart et paru « raciste » à certains. Faut-il comprendre que Mbeki proposait une identité sud-africaine panafricaniste ou même cosmopolite ? Certes, il déteste l'eurocentrisme et parle d'apartheid global. Mais il n'a guère été suivi. Et ce ne sont pas ses efforts pour la renaissance africaine et le NEPAD (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique) qui ont permis de colmater la brèche avec les autres Africains²⁷.

Dans la même veine, l'ancienne présidente de la Commission de l'Union africaine, le Dr Nkosazana Dlamini-Zuma²⁸, a déclaré : « S'il y a une chose qui m'est devenue claire comme de l'eau de roche pendant mes trois années [comme présidente] à la Commission de l'Union africaine, c'est que les Sud-Africains doivent embrasser à fond notre appartenance au continent africain... pour commencer, nous devons changer notre mentalité... ce changement de mentalité signifie nous débarrasser du fantasme que nous faisons partie de l'Europe... »²⁹

L'afrophobie – et le manque singulier de décolonisation

Le philosophe John Malesela Lamola, panafricaniste de l'université de Fort Hare, croit que le non-racialisme de l'ANC,

²⁶ Msimang, 2015.

²⁷ Mbeki 1996 ; Neocosmos, 2010, p. 143.

²⁸ Ministre, affiliée à la Conscience noire de Steve Biko durant ses études de médecine, dirigeante de l'ANC en exil par la suite.

²⁹ Lamola, 2018.

« l'arc-en-ciel » de Mandela et Desmond Tutu, est la cause de la désafricanisation des Sud-Africains et du fossé qui les sépare de l'Afrique. Cet afro-radicalisme, source de conflits pendant la lutte de libération, paraît être de retour. Il est fort critiqué par Kwame A. Appiah, Achille Mbembe, Sabelo Ndlovu-Gatsheni et d'autres³⁰. Comme Fanon ci-après, ils y voient un danger réel de nativisme, un élément clé dans la xénophobie contre d'autres Africains.

En revanche, pour Lamola et ceux qui pensent comme lui, le non-racialisme empêche l'émancipation et est la cause d'une grave crise d'identité, d'aliénation et de dédoublement de la personnalité qu'il appelle Limpopo River Fever. « L'afrophobie est en premier lieu la récolte des fruits amers de la philosophie [non- raciale] de la lutte et de la stratégie d'exceptionnalisme sudafricain, ainsi que de la promotion par le gouvernement de l'ANC de la vision mercantiliste de "l'Afrique du Sud [comme] portail vers l'Afrique". »³¹

Au sujet de la violence xénophobe, on voit souvent cités ces mots de Frantz Fanon – parlant d'autres pays africains libérés –, des mots hallucinants, comme une prophétie de mauvaise augure devenue réalité devant nos yeux : « De leur côté, le prolétariat des villes, la masse des chômeurs, les petits artisans ... les petits métiers : ils ne font que calquer leur attitude sur celle de leur bourgeoisie. Si la bourgeoisie nationale entre en compétition avec les Européens, les artisans et les petits métiers déclenchent la lutte contre les Africains non nationaux ... Du nationalisme, nous sommes passés à l'ultra-nationalisme, au chauvinisme, au racisme. On exige le départ de ces étrangers, on brûle leurs magasins, on démolit leurs échoppes, on les lynche et, effectivement, le gouvernement ... les somme de partir, donnant ainsi satisfaction aux nationaux. »³²

Fanon décrit littéralement les épisodes de déchaînement d'une afrophobie violente tels qu'ils se sont produits en mai 2008 (et à d'autres moments) dans des lieux de grande pauvreté en Afrique du Sud³³. Sa critique n'est pas seulement d'ordre moral, il pointe du

³⁰ Fanon, 2011 (1961) ; Appiah, 1992 ; Mbembe, 2000 ; Mbembe, 2006 ; Ndlovu-Gatsheni, 2009.

³¹ Lamola, 2018.

³² Fanon, 2011 (1961), p. 549.

³³ Les pogroms anti-Africains de 2008 ont causé 62 morts, dont une douzaine de citoyens sud-africains provenant d'autres provinces ou de couleur plus foncée, et entre 80 000 et 200 000 déplacés. Voir Neocosmos, From 'Foreign Natives' to « Native Foreigners », (2010) Epilogue 'May 2008 and the Politics of Fear, p. 117-151.

doigt les nouvelles classes moyennes et le nouvel État. Lors de la vague de violence de 2008, à Alexandra près de Johannesburg, les résidents citoyens voulaient, « en bons patriotes », aider la police à traquer les « illégaux », les « sans-papiers ». Cela s'est répété dans plusieurs endroits sans être généralisé et évoque la « Forteresse Afrique du Sud », les mesures anti-immigration redoublées, la stigmatisation généralisée de l'immigration africaine, porte d'entrée de criminels et du grand banditisme « du Nigéria »³⁴.

À d'autres endroits, les citoyens ont protégé leurs voisins étrangers. Le cas le plus emblématique est celui du mouvement d'habitants (de bidonvilles) Abahlali baseMjondolo, l'un des seuls mouvements populaires reproduisant le militantisme des années 1980, qui s'est battu à la fois contre les bulldozers lors des évictions et contre l'apartheid dans le cadre du grand front populaire. Leur mot d'ordre se réfère à l'uBuntu : « Une action peut être illégale. Une personne ne peut pas être illégale. Une personne est une personne où qu'elle se trouve et d'où qu'elle vienne et doit être respectée comme une personne. Un voisin est un voisin et un camarade est un camarade quels que soient le pays ou la province de leur naissance ou la langue qu'ils parlent. »³⁵ Dans aucun des quartiers où Abahlali est actif il n'y a eu de la violence xénophobe en 2008, ni à Durban, la ville où le mouvement a été fondé en 2006. Comme Fanon, ils attribuent la responsabilité de cette violence aux élites et à la politique.

La parole des militants d'Abhali, qui vivent dans des baraques de fortune et luttent pour des terrains et des logements, est donc éminemment politique. Ce sont des acteurs. Or, rappelle Michael Neocosmos, les communautés où ont lieu ces violences étaient elles-mêmes actrices dans la révolte des années 1980. Mais, contrairement à Abahlali, elles ne se sentent à présent plus partie prenante de leur émancipation et de leur destin, ce dont témoignent ces paroles : « Nous sommes ceux qui nous sommes battus pour la liberté et la démocratie et maintenant ces Somalis

202

³⁴ Parfois dans le cadre des Community Policing Forums (CPF) «... to create an alliance of state institutions and local community leaders but CPFs can end up being controlled by "strongmen" who can whip up anti-immigrant hysteria... In 2008 the pogroms in Alexandra township outside Johannesburg started after a CPF meeting ». (Neocosmos, 2011, p. 385).

³⁵ Abahlali, 2008.

sont ici et mangent notre démocratie ! »³⁶ La conception nativiste de la citoyenneté remonte ici à la surface. L'apartheid nous traitait comme des étrangers, nous n'avions pas de droits. Maintenant nous avons droit aux « dividendes de la liberté », que nous attendons toujours : un logement digne, du travail, un revenu à l'abri de la faim ... et voilà que ces étrangers qui n'ont aucun droit, « mangent » ce qui nous est dû !

Tout le problème est là, selon Neocosmos. D'abord Mandela leur a dit : « soyez patients, nous remplirons nos promesses, mais c'est difficile, il faut du temps ». Ils ne sont plus acteurs, mais sont devenus quémandeurs. En outre, la nouvelle Constitution a remplacé le langage de la lutte par celui des droits humains³⁷. Des droits et non plus des buts à atteindre à travers la capacité d'action. Les droits humains sont des droits individuels, pas des avancées collectives. Ensuite est arrivé la Commission de vérité et de réconciliation (TRC) qui a métamorphosé un échantillon de gens lésés d'acteurs en victimes. Sans parler du fait que l'accès à la Commission et aux éventuelles réparations passait par des médiateurs, les ONG de la société civile des classes moyennes voulant « aider ».

Telle est devenu la condition de cette énorme sous-couche de la société, les déshérités de « pas de chance » qui n'ont pas accès à leurs droits, au mieux ils peuvent protester, au mieux ils peuvent attendre la médiation ou la charité de la société civile. Ils ont acquis un langage victimaire là où, du temps de l'apartheid, le temps du non-droit absolu, ils luttaient. Et ils cherchent des boucs émissaires pour cet état de malheur sans fin.

Est-ce étonnant qu'Abahlali refuse toute aide d'ONG, tout conseil d'intellectuels, toute récupération par la société civile ?

C'est, schématiquement, la teneur du grand débat actuel auquel participent nombre de chercheurs de la postcolonie et de la décolonisation. La citoyenneté, le discours des droits humains propre à la démocratie néolibérale, la « politique de la peur d'être inondés par des étrangers qui annuleront les gains de la libération si durement obtenue. Cette politique, qui comme ailleurs – on pense à la Yougoslavie et à un certain discours toujours plus populaire en

³⁶ Neocosmos 2010, p. 117.

³⁶ Neocosmos, 2011.

Occident – mène à la violence de la “purification”, dit Neocosmos, a au moins trois composantes majeures : un discours xénophobe de l’État, le discours d’exceptionnalisme sud-africain et une conception de la citoyenneté basée sur “l’indigénéité” »³⁸.

Ainsi se nouent les fils de notre voyage, à travers des morceaux choisis, dans l’histoire de la pas-si-exceptionnelle Afrique du Sud.

Références

- Abahlali base Mjondolo, (2008), *Statement on the Xenophobic Attacks in Johannesburg 21/05/2008*. Durban, <abahlali.org>.
- Appiah K. A., (1992), *In My Father’s House: Africa in the Philosophy of Culture*, Oxford University Press.
- Breckenridge K., (2004), *Lord Milner’s Registry: the origins of South African exceptionalism*, Johannesburg, WISER Seminar, University of the Witwatersrand.
- Desai A. V., (2015), *The South African Gandhi, Stretcher-Bearer of Empire*, Redwood City, CA, Stanford University Press, Series, South Asia in Motion.
- Fanon F., (2011 [1961]), *Les damnés de la terre*, dans F. Fanon, *Œuvres*. Paris, La Découverte.
- Goddeeris I. e., (2020), *Le Congo colonial. Une histoire en question*, Waterloo, Belgique, Renaissance du livre.
- Joon-Hai Lee C., (2006), « Entre la rue et le musée : le problème du “moment présent” en Afrique du Sud », *Revue politique africaine*, 2006/3, n° 103, p. 81-99.
- Lachkar M. (2020), « Quand les huguenots, chassés par les persécutions religieuses, quittaient la France pour l’Afrique du Sud », *Franceinfo*, 20/05.
- Lamola M. J., (2018), « *The De-africanisation of the African National Congress, Afrophobia in South Africa and the Limpopo River Fever* », *Filosofia Theoretica. Journal of African Philosophy, Culture and Religions*, vol. 7, n° 3, septembre-décembre, p. 72.
- Mamdani M., (2004 [1996]), *Citoyen et Sujet*, Paris, Karthala ; (2012), *Define and Rule. Native as Political Identit*, The WEB Du Bois Lectures book 12 ; (2000), « *The Sacred Warrior* », *Time Magazine*, <sa-venues.com>.
- Mbeki T., (1996), *I am an African. Extracts from one of South African President Thabo Mbeki’s most stirring speeches*, SA History online, <<https://www.sahistory.org.za/dated-event/extracts-one-south-african-president-thabo-mbekis-most-stirring-speeches>>.
- Membe A., (2000), *De la Postcolonie*, Paris, Karthala ; (2006, nov 30), « *South African Second Coming. The Nongqawuse Syndrome* », *Open Democracy online*.
- Msimang S., (2015), « *Belonging – Why South Africans Refuse to let Africa in* », dans *Africa is a Country*, 15 avril 2015. « *Belonging-Why South Africans Refuse to let Africa* » dans *Afrika is a Country*, 15/04.
- Ndlovu-Gatsheni S. J., (2009), « *Africa for Africans or Africa for “Natives” Only ? New Nationalism and Nativism in Zimbabwe and South Africa* », *Africa Spectrum*, 44, 1, 61-78.
- Neocosmos M., (2010), *From « Foreign Natives » to « Native Foreigners »*, CODESRIA, Sénégal ; (2011), « *Human Rights Discourse and xenophobic violence* :

204

³⁸ Neocosmos, 2010, p. 147.

L'EXCEPTIONNALISME SUD-AFRICAIN DANS LE CONTEXTE DE XÉNOPHOBIE

- the case of South Africa* », *Interface: a journal for and about social movements*, vol. 3 (2), novembre 2011, p. 382-400.
- Peires J. B., (1989), *The Dead will Rise: Nongqawuse and the great Xhosa cattle killing movement of 1856-7*, Indiana University Press.
 - South African History online. General Jan Christiaan Smuts, <www.sahistory.org.za/people/general-jan-christiaan-smuts>.
 - Thompson Paul S., 2008, « *Bhambatha and the Zulu Rebellion 1906* », *Journal of Natal and Zulu History* 26, (2008), p. 32-59.
 - Truth and Reconciliation Commission (s.d.), « *Justice — Findings* », dans *Final Report*, vol.5, 254 15 (d), p. 254.
 - Vahed G., (2014), « *Power and Resistance: Indentured Labour in Colonial Natal, 1860-1911* », dans M. S. Hassankhan, *Resistance and Indian Indenture Experience. Comparative Perspectives*, New Delhi, Manohar Publishers, <academia.eu>.
 - Yani S., (2019), *Isixhosa Interpretations of the Nongqawuse sage: oral narratives and theatrical performances of the Nongqawuse story. Thesis*, Cape Town, University of Cape Town, Faculty of Humanities.

Résumé :

Au XIX^e siècle, entre guerres « de frontière » et résistances, entre libéralisme et formation d'élites africaines au Cap ainsi que des personnalités influentes comme le roi Moshoeshe, Bhambatha et Gandhi, se trouvent les ferments de la lutte pour une démocratie unitaire non raciale au XX^e. Indépendante, l'Union d'Afrique du Sud de 1910 nie son caractère colonial. Cependant, l'État « *Registre bifide* » créé par Milner, tout comme la « politique indigène » du temps de Jan Smuts et celle de l'apartheid répondent par un modèle colonial générique à l'enjeu de la domination d'une large majorité indigène non consentante par une minorité blanche. Cela contredit l'exceptionnalité sud-africaine et le fantasme d'appartenance à l'Europe plutôt qu'à l'Afrique. La violence afrophobe actuelle participe de l'exceptionnalisme, du nativisme et du discours démobilisant des droits humains depuis la libération. Ces thèmes enveniment les relations avec les autres pays africains et s'inscrivent dans un large débat sur la postcolonie.

205